

# Aurélie Montel

◆ *Avocat à la Cour* ◆

## Pièces à fournir :

### En matière civile :

- votre pièce d'identité
- le contrat litigieux
- les éventuels échanges de courriers
- un procès verbal de constat d'Huissier s'il a été établi
- un moyen de paiement (chèque ou espèces)

### En matière de bail :

- votre pièce d'identité
- le contrat de bail
- le commandement de payer s'il a été reçu
- plus généralement tout acte d'huissier reçu/envoyé
- un moyen de paiement (chèque ou espèces)

---

**Cabinet Avocat Montel** | 32 avenue Jean Jaurès, 78500 Sartrouville  
Tél : 01 39 68 90 88 | Fax : 09 70 60 10 95

© Aurélie MONTEL - 2015 - Sartrouville, FRANCE